

AUX CÔTÉS DES FAMILLES

BULLETIN N°5
AUTOMNE 2023

Le journal d'information de l'Union départementale des associations familiales de la Somme



PAGE 2
ZOOM SUR
l'Union des Familles
Laïques
Amiens Métropole

PAGE 7
ZOOM SUR
le service de
Médiation familiale et
Médiation aidants/aidés

PAGE 9
ZOOM SUR
l'Inclusion
Budgétaire



M. Sébastien BIL
Président de l'Udaf de la Somme

Remettre en place une vraie gouvernance associative ainsi que renouer le lien administrateurs / salariés, deux objectifs qui guident mes actions au sein de l'Udaf depuis maintenant plus de trois ans.

Depuis le mois de juillet, nous avons mis en place de nouvelles commissions en plus des précédentes, présidées par un membre du Conseil d'administration, comportant salariés et administrateurs. Elles regroupent des thématiques diverses comme les finances, le logement, la santé, la parentalité, la responsabilité sociétale des organisations (RSO), la commission projet associatif et communication et la commission des services.

Notre Udaf fait maintenant régulièrement entendre sa voix sur des sujets comme l'éducation, la défense des familles et particulièrement des femmes et des enfants. C'est notre première mission : nous sommes les représentants officiels des familles dans la Somme. Soyons-en à la hauteur ! N'ayons pas peur de nous affirmer !

Notre Udaf innove aussi avec une mutuelle négociée qui sera proposée à nos membres des associations familiales et aussi notre participation à la Collab'solidaire.

Enfin, notre Udaf s'est lancée dans la démarche RSO. La RSO fait référence à la responsabilité d'une organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions sur la société et sur l'environnement se traduisant par un comportement éthique et transparent. Nous savons l'exigence de nos partenaires, nous serons à la hauteur.

Un grand merci à nos administrateurs, à nos représentants associatifs pour leur militance et à nos collaborateurs pour leur travail si précieux.

Ensemble, unis pour les familles.

Le mot de la Directrice générale



Mme Marion HENRY

Les familles de la Somme, comme toutes les familles, sont touchées par l'évolution de la société et les difficultés économiques. L'Udaf de la Somme, porteuse de services pour les familles, continue, avec ses équipes, à développer des solutions pour mieux accompagner les familles : médiation aidants-aidés, médiation familiale, accompagnement éducatif en milieu ouvert renforcé, gestion de deux lieux d'accueil enfants-parents (Laep), développement de l'habitat inclusif, accompagnement des bénéficiaires du RSA dans l'accès aux droits de la santé, accompagnement budgétaire des salariés de chantiers d'insertion... Ce sont autant de nouveaux projets développés durant le deuxième semestre 2023 avec les équipes et les partenaires financeurs et associatifs. Ce numéro comprend un zoom sur la médiation familiale et la médiation aidants-aidés qui illustre notre souhait de soutenir les familles. Les équipes sont à l'écoute et à la disposition des porteurs d'idées pour développer en commun des actions, bénéficiant à tous.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Merci pour les familles

En décembre, le mouvement familial célèbre ses bénévoles. A l'occasion de la journée mondiale du bénévolat, l'Unaf, les Udaf, les Uraf, les associations familiales célèbrent leurs bénévoles et leur disent « #mercipourlesfamilles ».

Pour l'occasion, l'Udaf de la Somme mettra en ligne trois témoignages de bénévoles courant décembre.



Union des familles laïques (Ufal) d'Amiens Métropole

L'Ufal Amiens Métropole a été créée en novembre 2021, elle est affiliée à l'Udaf de la Somme depuis octobre 2022. Elle appartient au mouvement national du même nom créé en 1988. L'Union des Familles Laïques est une association familiale au sens de l'article L211-1 du Code de l'action sociale et des familles et l'un des sept mouvements à recrutement général de l'Union nationale des associations familiales (Unaf).

L'Ufal est une association agréée :

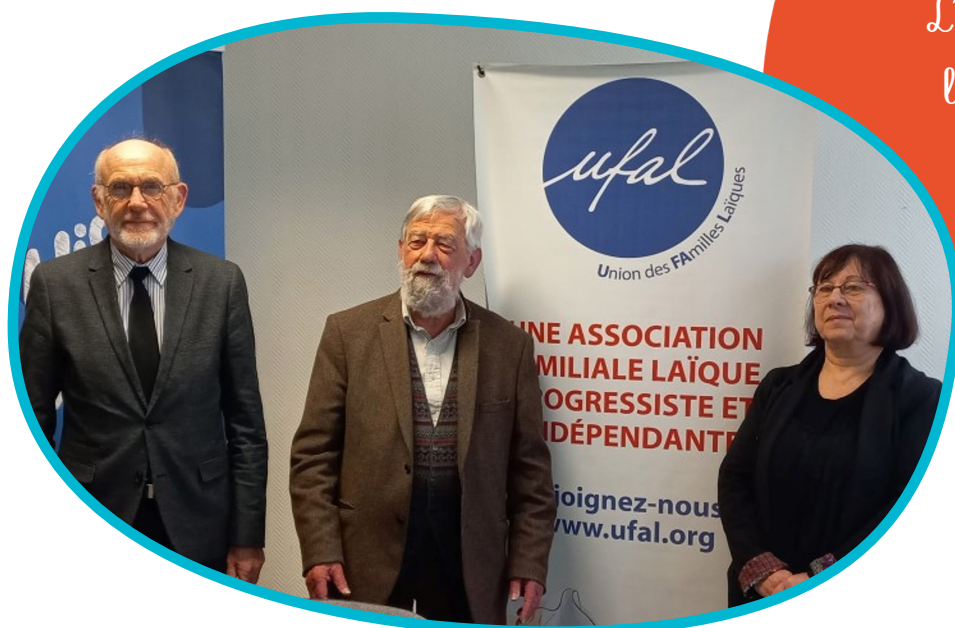
- « Jeunesse et Éducation populaire » par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.
- « Santé » par le ministère de la Santé et de la prévention pour la représentation des usagers du système de santé dans les instances hospitalières et de santé publique.

L'Ufal considère la famille comme une construction sociale qui regroupe des personnes en fonction de leurs désirs, de leur histoire et des contraintes de leur environnement économique et social. De ce fait, l'association entend s'intéresser à toutes les

familles et aider toutes celles qui en ont besoin, sans discrimination et dans la diversité des choix librement consentis. Pour l'Ufal, la laïcité est d'abord un cadre juridique, applicable à tous et garantissant la liberté de conscience. Elle assure le respect de la pluralité du paysage familial et de la réalité des modes de vie, assurant ainsi l'égalité en droit de tous les citoyens. Pour cela, l'Ufal défend les neuf principes républicains du XXI^e siècle que sont la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, la démocratie, la solidarité, la sûreté, la souveraineté populaire et le développement écologique et social. L'association souhaite mener des actions pour une société plus solidaire, une société plus démocratique et/ou pour une société plus républicaine.

L'Ufal Amiens Métropole met en place des conférences autour de la laïcité avec comme support une exposition réalisée par la fédération (disponible en prêt aux associations et structures souhaitant aborder ce sujet).

L'association a rejoint
l'Udaf de la Somme
en octobre 2022



Du côté des associations

APAJH SOMME

► SOM'DYS

Le groupe de parents Som'dys de l'Apajh de la Somme a organisé une réunion de rentrée pour le groupe de parole des parents d'enfants atteints de troubles dys le samedi 30 septembre dernier.

L'association a également organisé un webinaire in-DYS-pensable sur la thématique « S'organiser quand on est DYS » qui a eu lieu le lundi 18 septembre 2023.



FRANCE ALZHEIMER SOMME

► JOURNÉE MONDIALE ALZHEIMER

Dans le cadre de cette journée, France Alzheimer Somme a organisé plusieurs actions sur tout le département :

- A Amiens, l'association a tenu des stands d'informations à destination du grand public les 20 et 21 septembre et a organisé une marche intergénérationnelle.
- A Abbeville, l'association a proposé le 21 septembre des tests rapides de mémoire, un thé dansant et la projection du documentaire « Mon vieux » d'Élie Sémoun suivi d'un débat.
- A Saint-Valery-sur-Somme, France Alzheimer Somme a projeté le film « La finale » également suivi d'un débat.



APF FRANCE HANDICAP SOMME

► FRIPERIE ÉPHÉMÈRE

L'association a renouvelé fin septembre son opération « friperie éphémère », la 3^{ème} édition.

Les sommes récoltées serviront pour l'association à mettre en place de nouveaux projets et actions en faveur des personnes en situation de handicap.

► REPAIR CAFÉ

L'association a participé le samedi 21 octobre à la journée « Les Hauts-de-France réparent » organisée par le réseau régional des Repair cafés Hauts-de-France. Les bénévoles de l'association ont tenu un stand toute la journée au magasin Électro dépôt de Longueau.

Ne jetons plus, réparons ensemble !

Le Repair café de l'association, c'est aussi un rendez-vous le 3^{ème} mercredi de chaque mois.

► DÉMÉNAGEMENT DE L'ASSOCIATION

L'Apf France Handicap déménage rue Henriette Dumuin à compter de juin 2024. Du fait de travaux

nécessaires dans ce nouveau local, l'association continue de proposer ses activités aux adhérents « hors les murs » !

C'est notamment à l'Udaf de la Somme, qui accueille l'association dans ses locaux depuis le 8 novembre 2023 jusqu'à l'emménagement, que les ateliers d'activités manuelles se déroulent tous les mercredis après-midi de 14h15 à 17h00 et les ateliers théâtre & lecture un mercredi matin sur deux de 10h00 à 11h45.



FAMILLES RURALES DOMPIERRE-BECQUINCOURT

► ATELIERS

L'association organise des ateliers Yoga et des initiations à différentes danses (rock, danse de salon, etc.) le dimanche matin. Les ateliers sont sur inscriptions. N'hésitez pas à suivre l'association Familles Rurales Dompiere-Becquincourt sur Facebook pour connaître les prochaines dates des ateliers et pouvoir vous inscrire.



ADAPEI SOMME

► JOURNÉE SPORTIVE

L'association Adapei de la Somme a organisé le samedi 14 octobre une journée Sport & Handicap au parc du Grand Marais à Amiens.

Les participants ont pu faire des séances découvertes de sports adaptés tels que du basket, du tennis de table, du tir à l'arc, du judo, de la réflexologie plantaire, de l'escrime médiévale, du vélo à smoothie et bien d'autres activités.

Cette journée a été également l'occasion de participer à l'Opération Brioches. La vente de brioches permet chaque année de contribuer au financement de projets pour les personnes accompagnées par l'association. Cette année, grâce à l'ensemble des bénévoles, des professionnels, des partenaires, des mairies et des établissements, plus de 3 000 brioches ont été vendues.



AFC AMIENS

► CONFÉRENCE NEUROSCIENCES ET COUPLES

L'association a organisé une conférence intitulée « Neurosciences et couple - Comment surmonter les crises ? » le mercredi 11 octobre à 20h30 à la Maison diocésaine à Amiens.

Vous étiez nombreux à assister à ce rendez-vous. L'association réfléchit aux suites à donner à cette conférence pour répondre aux attentes des familles dans ce domaine.



FAVEC

► RENCONTRE D'AUTOMNE

Comme chaque année, la Favec de la Somme a organisé une rencontre d'automne. Au programme : randonnée adaptée le matin et marché d'Halloween l'après-midi. L'association a proposé à la vente ses productions (confitures, soupes, tricot, couture, tartes, etc.) aux côtés d'étals de producteurs locaux.

► PERMANENCE MENSUEL

L'association a repris depuis le mardi 24 octobre, ses réunions mensuelles sur Amiens, salle municipale de Montieres. Elles se déroulent un mardi par mois à partir de 14H30.



L'Udaf de la Somme

Bureau

Président : M. Sébastien BIL
Vice-président : M. Zyad ABDOUNE
Vice-président : M. Christophe GHYS
Vice-présidente : Mme Marie-José JUMÉZ
Vice-président : M. Philippe LEFEBVRE
Vice-président : M. Silvio SARNATARO
Vice-présidente : Mme Anne TRIBOULET
Secrétaire : Mme Martine TEKAYA
Trésorière : Mme Ghislaine LEFEBVRE
Membre : Mme Anne-Sophie THERON

Administrateurs

M. Denis ATTOUMBRÉ	Mme Francine LACOYE
Mme Marie-Pierre BELLET	Mme Brigitte LENOIR
M. Raymond BROSZNIOWSKI	Mme Cathie LEROY
M. Patrick CARPENTIER	Mme Viviane MAILLARD
M. Pierre D'ALÈS	Mme Patricia MALTERRE
M. Jean-Pierre DELELIS	M. Abdel MEDJAMIA
M. Jean-Pierre DOUTRELIGNE	Mme Marie-Claude PILLON
M. Jean-Michel GADIFFET	Mme Véronique ROULLIER
M. Dominique GOMART	Mme Marie-Josée SOIRANT

Le réseau Unaf - Udaf - Uraf

L'Unaf anime le réseau des Udaf et Uraf qui mènent dans chaque département et chaque région des missions de représentation et des services aux familles.

Le réseau compte 100 Udaf et 13 Uraf, ce qui représente un peu plus de 500 000 familles adhérentes, 72 mouvements familiaux nationaux et 6 094 associations familiales.

Les missions du réseau :

- Représenter et défendre les familles
- Animer et soutenir le réseau
- Accueillir, informer, accompagner les familles
- Analyser les attentes et les besoins des familles.

Le réseau est à l'origine de nombreux droits pour les familles :

- Médiation familiale
- Congé « proche aidants »
- Prestation d'accueil du jeune enfant
- Politique de soutien à la parentalité
- Congé paternité
- Protection des clients dits « fragiles »
- Essor de l'habitat partagé

Le réseau est également co-fondateur de nombreux collectifs :

- Alerte, lutte contre la pauvreté et l'exclusion
- Parents solos et compagnie
- Pédagojeux.fr, le jeu vidéo expliqué aux parents
- France Assos Santé
- Lire et faire lire
- L'inter-fédération de la protection juridique des majeurs
- Collectif Inter-associatif d'aide aux aidants familiaux

Les actus de l'Udaf

► REPRÉSENTATION DES FAMILLES AU SEIN DU CONSEIL DE FAMILLE

Le Conseil de famille est un organe chargé de la tutelle des pupilles de l'État avec le représentant de l'État dans le département qui possède seul la qualité de tuteur. Il examine la situation de chaque pupille de l'État au moins une fois par an. L'accord du tuteur et du conseil doivent être recueillis avant chaque décision relative au lieu ou au mode de placement, et après recueil par ces derniers de l'avis du mineur, si celui-ci est capable de discernement. Il donne notamment son consentement à l'adoption lorsque celui-ci ne peut être fourni par les parents de l'enfant et doit prendre toutes les mesures d'urgence nécessaires, lorsque le mineur se trouve dans une situation de danger grave et manifeste.

► REPRÉSENTATION DES FAMILLES AU SEIN DE LA COMMISSION D'AGRÉMENT POUR L'ADOPTION

Cette commission émet un avis motivé destiné au Président du Conseil Départemental sur les demandes des familles ou des personnes qui souhaitent pouvoir adopter.

Deux représentantes Udaf :
Mme Myriam FERY
Mme Françoise DELELIS



► LIRE ENSEMBLE

L'Udaf de la Somme lance un nouveau dispositif : Lire Ensemble !

Lire Ensemble est une action de partage du plaisir de la lecture auprès de publics en situation de vulnérabilité : personnes âgées en perte d'autonomie, personnes en situation de handicaps, personnes en précarité éducative et sociale, etc.

C'est aussi une action pour lutter contre l'isolement de ces publics et recréer du lien social.

Toute personne majeure peut devenir bénévole !

Vous êtes intéressé pour devenir bénévole ou accueillir des bénévoles dans votre structure ?

N'hésitez pas à nous contacter :

✉ contact@udaf80.org

☎ 03 22 82 09 05



► LIEUX D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS (LAEP) CERF-VOLANT ET JARDIN BLEU

Les Laep sont des lieux d'espace de jeu et de discussion, de rencontre pour enfants de moins de 6 ans et leurs parents. Ils sont gratuits et accessibles à tous.

Le Cerf-Volant a ouvert ses portes en décembre 2022 dans les locaux de l'Udaf de la Somme. Il est ouvert :

- tous les lundis et les mercredis de 15h à 18h ;
- tous les samedis de 9h à 12h.

L'Udaf de la Somme a repris la gestion du Jardin Bleu en septembre 2023. Il est situé au 15 rue Pierre et Marie Garet à Amiens. Il est ouvert :

- du mardi au vendredi de 14h à 18h ;
- les premiers lundis du mois de 9h à 11h.



Le service Médiation familiale et Médiation aidants-aidés

Médiation familiale

L'Udaf offre un espace de médiation familiale pour renouer le dialogue et trouver ensemble des solutions face à des situations difficiles.

La médiation familiale propose aux membres de la famille de se rencontrer en présence d'un professionnel spécialisé et diplômé d'état, neutre et impartial, qui l'accompagne en toute confidentialité.

Le service propose un premier entretien gratuit d'information, individuel ou commun. Puis, après accord de chacun, l'Udaf propose des entretiens de médiation dont le coût est calculé en fonction des ressources selon le barème national fixé par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales.

La médiation familiale s'adresse aux parents en cours de séparation ou déjà séparés, ou aux membres d'une famille qui vivent une situation de rupture ou de tensions.

La médiation pourra permettre de trouver des accords sur le choix de la résidence des enfants, la pension alimentaire, les tensions familiales, etc. Grâce à elle, on peut prendre le temps de s'écouter et d'échanger avec le soutien d'un tiers.

La finalité de ces rencontres est de trouver ensemble la meilleure organisation pour les enfants.

Médiation aidants-aidés

L'Udaf offre un espace de parole pour renouer le dialogue avec ses proches.

Un médiateur familial, professionnel spécialisé et diplômé d'état, accompagne les personnes en toute confidentialité et impartialité dans la recherche de solutions adaptées à leur situation.

Après un entretien gratuit d'information, notre service de médiation propose des séances individuelles, conjointes ou familiales, pour lesquelles les personnes bénéficient d'un tarif réglementé et évalué selon leurs revenus.

C'est un espace de parole pour les personnes qui vivent une dégradation des relations avec un proche. Ces situations sont souvent liées à la perte d'autonomie due au grand âge ou à un accident de la vie, à la maladie ou au handicap d'un proche. L'objectif de cette médiation est la préservation des liens familiaux.

La médiation pourra permettre d'élaborer des solutions communes et concertées pour répondre à une dégradation du climat familial en lien avec : une entrée en établissement, une obligation alimentaire, une organisation de l'aide à domicile, une décision d'une mesure de protection juridique, etc.

Le service de
Médiation familiale
intervient sur les secteurs de

- Doullens
- Flixecourt
- Friville-Escarbotin
- Gamaches
- Mers-les-Bains

Le service de Médiation
aidants-aidés intervient
sur tout le département
de la Somme.

Nouveau service
de l'Udaf
mis en place depuis
le 1^{er} septembre 2023

Interview de Mme Véronique Leclerc

Salariée de l'Udaf de la Somme

Quel est votre parcours ?

J'ai intégré l'Udaf en 2005, j'y ai exercé pendant 18 ans des mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial (Mjagbf). J'ai obtenu le Certificat national de compétence (Cnc) Mjagbf. J'ai également pu mener des enquêtes auprès du Juge aux affaires Familiales (Jaf) et démarré le projet de soutien aux Tiers de confiance pendant 1 an.

Après une validation des acquis d'expériences (Vae), j'ai sollicité la formation de médiateur familiale et obtenu le diplôme en 2020. Je fais de la médiation depuis l'ouverture du service à l'Udaf le 1^{er} septembre 2023.

Quelle est la mission d'une médiatrice ?

En Médiation familiale, on peut recevoir des parents séparés en désaccord au niveau de la résidence de leurs enfants, des personnes en rupture intergénérationnelle comme des grands-parents qui souhaitent voir leurs petits enfants, des jeunes adultes en conflits avec leur famille, etc.

En Médiation aidants-aidés, il arrive que les fratries se déchirent notamment concernant le devenir d'un parent âgé en perte d'autonomie ou lors d'un accident de la vie ou d'un handicap. Les sujets abordés peuvent être : la contribution financière pour l'Ehpad, l'organisation à mettre en place pour l'aide à domicile, une éventuelle mesure de protection, etc.

Dans les deux cas, la médiation est un espace de parole pour renouer le dialogue lors d'un conflit familial ou d'un conflit lié à l'aidance au sein de la famille.

On propose un lieu neutre pour évoquer leurs points de désaccord. L'objectif est la recherche de solution adaptée à leur situation en toute impartialité et confidentialité. Grâce à la médiation, on prend le temps de s'écouter et d'échanger. Pour celle-ci, les personnes peuvent soit solliciter spontanément le service, soit être orienté par le juge. La médiation est un processus court, quelques séances peuvent suffire pour évoquer les points.

La médiation est une démarche volontaire les personnes sont acteurs de leur situation.



Quelle est la principale qualité que requiert ce métier ?

Pour moi, c'est la relation de confiance à établir avec les intéressés à travers l'écoute, l'empathie et la bienveillance. Pour que les personnes puissent raconter ce qu'elles ont envie de raconter, il faut qu'elles se sentent bien dans la relation, en sécurité.

Il faut savoir prendre beaucoup de recul face aux situations rencontrées parce que chaque fonctionnement familial est unique et il ne faut surtout pas porter de jugement. Il faut être dans une neutralité bienveillante.

Il faut être dans un bon équilibre émotionnel pour avoir une bonne écoute et être empathique tout en prenant du recul.

La médiation est un travail sur la dentelle que sont les relations familiales, parfois, il y a juste un malentendu, une incompréhension.

Ma mission est de ramener un lien entre les personnes.

Demande de renseignement,
prise de rendez-vous :

Udaf de la Somme
Service Actions solidaires
et familiales

Tel : 03 60 12 49 29

Mail : mediation@udaf80.org

Le service Inclusion Budgétaire

L'Udaf de la Somme gère trois dispositifs d'inclusion budgétaire : le Point conseil budget, le microcrédit et la plateforme Agir pour mon budget.

Le Point Conseil Budget (Pcb)

Le Pcb est un dispositif d'État, illustration de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Il est gratuit et confidentiel et s'adresse à toute personne rencontrant des difficultés financières ou désireuse de travailler sur l'amélioration de son budget. L'Udaf anime cinq Pcb dans le département sur 6 labels octroyés au total, représentant les quatre territoires d'intervention du Conseil départemental de la Somme hors Amiens (Picardie Maritime, Somme Santerre, Cinq Vallées et Hauts de Somme) et un cinquième couvrant les quartiers prioritaires d'Amiens, label nouvellement obtenu en cette fin d'année 2023.

L'Udaf tient des permanences auprès des tribunaux d'Abbeville et de Péronne.

Le Pcb s'adresse à des publics peu ou pas habitués à solliciter de l'aide pour la résolution de leurs difficultés, notamment financières. Ce sont des ménages souvent démunis après un accident de la vie ou confrontés à des changements de vie telle que la retraite. La dimension financière relève de l'intime. Les difficultés peuvent souvent générer un sentiment de honte ou d'échec. Ce dispositif

souhaite offrir aide et soutien dans des espaces sécurisés et bienveillants. Il aide également les personnes endettées ou surendettées qui désirent instruire un dossier de surendettement auprès de la Banque de France.



La Banque de France est partenaire de l'Udaf sur les actions Pcb. Dans ce cadre, l'Udaf intervient pour des ateliers à destination des jeunes lors du Service National Universel.

Le Microcrédit

Amorcée en 2021 par la signature de conventions avec deux opérateurs bancaires, Créa Sol et le Crédit Mutuel, l'Udaf a développé ce service avec la signature de deux nouvelles conventions en 2022 avec Parcours Confiance et BNPP.

Le microcrédit s'adresse à des ménages exclus du crédit classique pour des antécédents bancaires difficiles. C'est donc bien une offre de crédit à la consommation mais assortie d'un accompagnement durant l'ensemble de la procédure de montage du prêt, présentation à l'opérateur bancaire jusqu'à la réalisation du projet. Ces prêts doivent être objectivés par des projets concrets comme l'aide à la mobilité, aux soins ou à l'aménagement spécifique du logement par exemple.



La plateforme Agir pour mon budget.fr

Créée par l'Udaf, cette plateforme numérique d'accompagnement budgétaire permet des échanges en visioconférence ou par téléphone à des horaires adaptés. Elle permet un accompagnement à distance sur les difficultés budgétaires mais également sur l'ouverture des droits et un apprentissage aux démarches dématérialisées.

Interview de Mme Marie-José Jumerz

Administratrice de l'Udaf de la Somme



Vous êtes nouvelle administratrice à l'Udaf, pourquoi vous êtes-vous engagée dans cette association ?

Je suis en retraite avec la volonté et le désir de m'investir dans le domaine social non pas à la manière des « bonnes œuvres » du siècle dernier, mais de façon active et moderne au sein de l'Udaf et de son Conseil d'administration qui œuvre au service des familles.

J'avoue aussi que je suis partisane de l'apprentissage tout au long de la vie et le faire au sein d'une association particulièrement performante comme l'Udaf me garantit de rester « dans le coup ».

Lors du séminaire des administrateurs, vous aviez fait part de votre volonté d'apporter votre expérience en accompagnement budgétaire, en quoi cela consisterait ?

Un dispositif exceptionnel d'accompagnement budgétaire a été créé l'année dernière par les équipes de l'Udaf. Je souhaite mettre mon expérience bancaire au service des équipes en charge du dispositif pour apporter un regard extérieur.

Il serait sage d'en faire le bilan avec le retour des bénéficiaires et des partenaires. Je sais que cette démarche est en cours. De nouvelles pistes d'amélioration peuvent surgir et créer des synergies.

Quels conseils donneriez-vous à une personne qui rencontre des difficultés budgétaires ?

Lorsqu'une personne ne parvient plus à régler ses dépenses de la vie quotidienne suite à des imprévus comme le chômage, un changement de situation familiale (divorce, séparation, etc.), elle peut très vite se retrouver dans la spirale négative du surendettement.

Quelques conseils pour éviter de tomber dans un pareil engrenage seraient bienvenus, les personnes en grandes difficultés financières sont souvent dans de grandes difficultés morales et ne voient pas le « bout du tunnel ». Un accompagnement sur la durée, des choix précis de gestion quotidienne et des engagements personnels sont les meilleurs outils pour aider les familles.

Il ne faut pas hésiter à contacter le service d'inclusion budgétaire de l'Udaf qui accompagne les familles en leur proposant des conseils confidentiels et personnalisés de gestion budgétaire.

En 2022,

150 personnes rencontrées,

14 actions collectives

au bénéfice de

491 personnes.

Quelques faits marquants de l'Unaf

PUBLICATIONS ET RÉALISATIONS



- Entre choix intime, bouleversement existentiel, et responsabilité collective, le dernier numéro de Réalités familiales, intitulé « Naître », s'intéresse au moment unique de l'arrivée à la vie. Dans ce numéro, retrouvez le témoignage de l'Udaf de la Somme sur l'ouverture de son lieu d'accueil enfants-parents (Laep), le Cerf-Volant.

- Les organisateurs des Assises de la pédiatrie et de la santé de l'enfant ont demandé à l'Unaf de recueillir la parole des parents afin de faire entendre leur voix à côté de celle des professionnels en charge de la santé de l'enfant, et de celle des enfants. L'Unaf a réalisé une étude auprès des parents sur l'accès aux soins pour leurs enfants en deux volets.



- En France, entre 8 et 11 millions de personnes sont aidants familiaux, et 59 % d'entre eux prennent en charge des dépenses ou apportent un soutien financier à la personne qu'ils aident. Ce dépliant fait le point sur l'ensemble des aides financières directes et indirectes qui existent pour soutenir aidants et personnes aidées, en fonction de leur situation et du type de dépenses.

- Protection juridique des majeurs : protéger avec bientraitance et participer à un accompagnement global de qualité incluant la prévention et la lutte contre la maltraitance.

L'Unaf en qualité de représentante des familles et de tête de réseau des Udaf a réalisé une contribution aux Etats généraux des maltraitances, mission confiée à Anne Caron-Dégliose, Avocate générale à la Cour de cassation.



- L'Assemblée générale de l'Unaf a adopté le 25 juin 2022 son rapport d'activité 2021. Ce rapport d'activité présente la multitude des actions de l'Unaf pour défendre les intérêts des familles : représentations, positions, actions politiques, veille et auditions parlementaires, études, recherches et publications... Il détaille également son activité de réseau pour soutenir la représentation familiale sur tout le territoire, mais aussi pour promouvoir et accompagner les activités de services à destination des familles et des personnes vulnérables.

EN BREF

► MÉDIATION AIDANTS-AIDÉS

Le 18 octobre 2023, l'Unaf a lancé la seconde phase de développement du dispositif de médiation aidants-aidés, en présence de la Cnsa, la Cnaf et la Ccmsa. La présidente de l'Unaf, Marie-Andrée Blanc, et la directrice générale, Guillemette Leneveu, ont dressé un bilan exhaustif des trois années d'expérimentation et esquissé les orientations futures, en soulignant l'engagement de l'Unaf en faveur des aidants familiaux et leurs familles. L'Udaf de la Somme était présente pour ce lancement.

► SITE POUR LES FAMILLES

Ce site recense les services pour les familles et les personnes vulnérables des différentes Udaf de France. Ces services sont regroupés dans six thématiques :

- Être aidant ;
- Être parent ;
- Protection ;
- Question budget ;
- Question logement ;
- Quels sont vos droits ?

 <https://www.pourlesfamilles.fr>



Directeur de publication : Sébastien BIL | **Directrice Générale :** Marion HENRY
Conception : Virginie LÉGLISE et Bérengère PATY | **Crédits photos :** Udaf 80 | **Impression :** DBS impressions
ISSN : 2827-0649 | Imprimé à 300 exemplaires | Semestriel
Udaf de la Somme, 36 rue du Général Leclerc CS 71 015 80010 AMIENS Cedex 1
03 22 82 09 00 | contact@udaf80.org | www.udaf80.org

